

PROJET : PASSAGE PIÉTON ÉCLAIRÉ

DATE : Mardi 13 janvier 17h à 18h en Salle de la Fabrique à Projets

PRÉSENTS :

- M. Pascal PARMENTIER et Mme Angéline CANONICO, porteurs de projet
- Mme Caroline DRAPP, Adjointe au Maire
- M. Gaël BELLARD, chargé de la réalisation du projet, Ville d'Épinal
- Mme Virginie DESFORGES, chargée de la participation des habitants, Ville d'Épinal

DÉCISION PRISE :

- La prochaine réunion aura lieu le **mardi 10 février à 15h30** à la Fabrique à Projets (rdc). Cette réunion technique aura lieu sans Mme DRAPP ou Mme DESFORGES. D'ici là, chaque acteur doit réfléchir aux passages piétons qu'ils jugent le plus opportun de mettre en lumière.
- Il est préférable de garder une seule solution technique d'éclairage afin de garder une certaine cohérence et ne pas perturber les usagers.

COMPTE-RENDU :

Présentation du projet par les porteurs

Mme CANONICO habite près du lycée Viviani sur la route de Remiremont et travaille au lycée Claude Gelée. En tant qu'automobiliste et piétonne elle trouve que certains passages piétons sont mal éclairés et insécurisés.

M. PARMENTIER qui habite chemin du Moulin (Colombière) a fait le même constat.

Ils ont tous les deux pu observer de nouvelles techniques pour renforcer l'éclairage des passages piétons dans le Nord et l'Ouest et souhaitaient que cela puisse être expérimenté sur Épinal.

De prime abord ils ont pensé aux endroits suivants à privilégier :

- Route de Remiremont notamment au niveau du lycée Viviani
- Proche des écoles primaires / établissements scolaires
- Aux entrées de ville, notamment là où les automobilistes roulent particulièrement vite : Léon Blum (d'autant qu'il y a des écoles), St Michel, André Vitu, Route de Jeuxy (notamment au niveau de la Boulangerie Vinter), Char d'Argent
- Rue Entre les 2 portes
- Au centre-ville, les automobilistes sont contraints de ralentir donc le problème est peut-être moins urgent, mais au vu de l'aspect nocturne du projet, cela peut tout de même être à proximité des lieux très fréquentés par les piétons la nuit : à côté des bars, restaurants, au niveau de la gare où le flux de piétons est important ou au niveau de la Préfecture.

Retour technique

1. Méthode d'éclairage possible

	Technique	Avantages	Limites	Coût
LED encastrés dans la chaussée	Carottage dans la chaussée pour incruster des LED protégées par un dôme en acier et verre qui sont soit solaire soit raccordé pour l'électricité.	- Bonne visibilité et fonctionnelle	- Domanialité : notamment si les passages piétons choisis sont situés sur les entrées de Ville (nécessite une convention) - Coût d'entretien : lorsque les dômes sont abîmés et laissent passer l'eau (selon les autres villes, cela peut prendre 6 mois à 5 ans, peut-être plus rapidement lorsque la neige est fréquente)	Environ 8 000 à 10 000€ par passage piéton, par contre les coûts d'entretien sont très élevés et peuvent survenir assez vite d'après le retour de plusieurs Ville
Faisceaux avec poteaux	Quatre bornes sont implantés de chaque côté du passage piéton et diffuse une lumière LED bleue au début et à la fin du passage pour mettre en évidence le passage	- Bonne visibilité et fonctionnelle	- Domanialité : notamment si les passages piétons choisis sont situés sur les entrées de Ville (nécessite une convention) - Emprise au sol : les trottoirs doivent être suffisamment grands pour ne pas gêner l'accès PMR	Entre 10 000 et 12 000 €
Faisceaux sur lampadaires existants	Une nouvelle technique vient d'être proposée au service, où la lumière des lampadaires est fortement augmentée, mais un pochoir est réalisée sur-mesure afin de n'éclairer que les	- Bonne visibilité - Les passages piétons ont déjà des lampadaires à proximité et ces derniers appartiennent à la Ville - Pas de coût d'entretien/gestion	- Cela reste une nouvelle technologie où nous avons peu de retours - Il faudra communiquer pour ne pas surprendre les	Entre 10 000 et 12 000 €

	zones blanches du passage piéton		automobilistes de ce nouvel éclairage	
--	----------------------------------	--	---------------------------------------	--

Nous avons évoqué la peinture bioluminescente, mais cette méthode n'est pas appropriée à Épinal dû à la pollution lumineuse qui rend cette technique non-fonctionnelle.



Figure 1 - Exemple de LED encastrés dans la chaussée

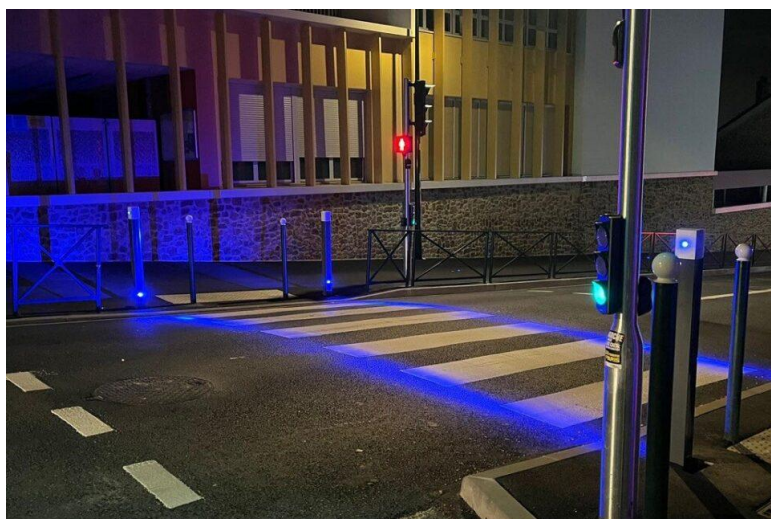


Figure 2 - Exemple de faisceaux avec poteaux



Figure 3 : Exemple de faisceaux du lampadaires

2. Localisation

Les sorties des écoles primaires ne sont pas forcément le plus opportun dans le sens où il fait nuit pendant les arrivées ou les sorties qu'une vingtaine de jours par an par rapport aux horaires des écoles spinaliennes. Les lycées et collèges ont des plages horaires plus vastes ce qui peut apporter un intérêt plus opportun.

Plusieurs spinaliens ont fait remonter leurs inquiétudes au niveau des passages piétons sur la rue Notre-Dame de Lorette au niveau du lycée Lopicque.

Mise en œuvre

En général, pour les projets du budget participatif, trois-quatre réunions ont lieu avec les porteurs de projet :

1. Une première pour entendre les objectifs du projet selon chaque lauréat et avoir un premier retour technique des services
2. Une deuxième qui dégrossit toutes les possibilités
3. Une troisième sur site afin de pré-valider une première version de projet finalisée
4. Potentiellement une quatrième afin de valider le projet, une fois que les devis et autres documents techniques auront été réalisés du côté technique et faire les ajustements au besoin